

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Genevieve Pelletier

<https://www.cadre21.org/membres/7f56ef6db7ab2de4b3eaacf0>

Date d'obtention : 2024-05-02 15:05:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention texto est une méthode initiée par plusieurs partenaires pour intervenir rapidement auprès d'élèves impliquées dans des situations de "sextage" et sécuriser les élèves. Cette méthode permet de recueillir les informations nécessaires pour aider le service de police à faire son travail. Cette méthode tente d'éviter la judiciarisation de ces actes , sauf en cas d'un acte malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je n'étais pas formé auparavant donc je relayais les dossiers "sexta" à ma collègue. Cette formation va m'aider à recueillir les informations pertinentes rapidement et sécuriser les élèves impliqués.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Rester objective dans mes propos

Ne pas poser des questions style interrogatoire

Ne pas regarder le contenu du téléphone/appareil électronique

Remplir les documents nécessaires

Transmettre les informations au service de police affilié à mon école